

213C0758
FR0000121568-OP015-A03

26 juin 2013

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat visant les titres de la société.

CLUB MEDITERRANEE

(Euronext Paris)

Complément à D&I 213C0611 du 30 mai 2013

1. Le 26 juin 2013, le projet de note d'information établi conformément à l'article 231-19 du règlement général par la société CLUB MEDITERRANEE en réponse au projet d'offre publique d'achat déposé le 30 mai 2013 par Société Générale, Natixis, et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Gaillon Invest, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment le rapport établi par le cabinet Accuracy, représenté par MM. Bruno Husson et Henri Philippe, mandaté par la société CLUB MEDITERRANEE comme expert indépendant pour se prononcer sur les conditions du projet d'offre publique sur le fondement de l'article 261-1 I, 2° et 5° du règlement général, est diffusé en application de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que la société Gaillon Invest¹ a annoncé qu'elle avait modifié les termes de son projet d'offre publique d'achat déposé, le 30 mai 2011, et désormais libellé (i) au prix de **17,5 €** par action CLUB MEDITERRANEE, et (ii) au prix unitaire de **19,79 € (coupon attaché)** par « Océane ». Le projet de note en réponse de CLUB MEDITERRANEE tient compte de ces modifications. Le projet de note d'information modifié de Gaillon Invest sera déposé ultérieurement auprès de l'Autorité des marchés financiers.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé, le 25 juin 2013, par la société Gaillon Invest.